

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Université de Picardie Jules Verne

La Direction de l'Éducation Permanente  
devient le **service universitaire**  
de formation tout au long de la vie

Service universitaire  
de **formation**  
tout au long  
de la vie

10 rue Frédéric Petit - CS 44808  
80048 AMIENS Cedex 1

Accueil : +33 (0) 3 22 80 81 39

sufftlv@u-picardie.fr

[www.sufftlv.u-picardie.fr](http://www.sufftlv.u-picardie.fr)



IRFA  
APISUP



Service universitaire  
de **formation**  
tout au long  
de la vie

[www.sufftlv.u-picardie.fr](http://www.sufftlv.u-picardie.fr)





# Vous souhaitez

- Construire votre projet professionnel
- Améliorer votre qualification
- Reprendre vos études tout en travaillant
- Développer vos compétences
- Actualiser vos connaissances
- Valider vos acquis professionnels

# Nous pouvons

- Vous aider à **acquérir de nouvelles compétences** et à construire votre projet professionnel
- Être au **service de tous** les publics (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, ...) pour répondre aux besoins de formation des entreprises, des administrations, des associations, ...
- Former **à distance via internet** sans contraintes temporelles, à votre rythme, partout et en conservant votre activité professionnelle
- Former **en alternance** pour vous permettre de poursuivre vos études en travaillant
- Concevoir et développer **des formations courtes**
- Accompagner et valoriser votre carrière grâce à la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) et au **bilan de compétences**

# « Vous former »

## tout au long de la vie

**Notre service est présent sur 6 campus de la région (Amiens, Beauvais, Creil, Saint-Quentin, Laon, Cuffies-Soissons).** Il propose une offre de formations pluridisciplinaires diplômantes, certifiantes ou qualifiantes en collaboration avec les 11 Unités de Formation et de Recherche (UFR), les 6 instituts et l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV). Notre service est un lieu d'accueil et de conseil privilégié pour les adultes en reprise d'études en établissant un lien entre l'université et les entreprises. Son catalogue de formations étendu, sa capacité à s'adapter aux demandes spécifiques, son innovation et sa réactivité face aux évolutions du tissu socio-économique en font un acteur attractif et reconnu sur le marché du travail. Chaque année 6000 stagiaires font confiance à nos 400 formateurs universitaires et professionnels. Nos équipes d'intervenants sont composées d'enseignants-chercheurs de l'UPJV et d'un réseau de professionnels.

### Des diplômes du bac au bac +8 :

- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) à Amiens, Beauvais, Creil et Saint Quentin,
- Capacité en Droit,
- 12 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT),
- 43 Diplômes d'Université (DU),
- 25 Licences,
- 34 Licences Professionnelles,
- 22 Masters,
- De nombreux Certificats

### Dans des domaines variés

- Langues,
- Ressources Humaines,
- Métiers de la formation,
- Informatique, Sciences et Techniques,
- Droit, Economie, Gestion,
- Qualité, Environnement, Sécurité,
- Santé, Social,
- Management, Développement personnel,
- Préparation aux concours
- ...



## à distance via Internet

Fort d'une expérience de plus de 15 ans en enseignement à distance, notre service propose 16 formations via sa plate-forme de e-learning pour un effectif annuel de 800 étudiants. Ce dispositif s'articule autour d'un accompagnement à distance individualisé et d'activités pédagogiques adaptées. Son expertise est reconnue à l'international grâce à son travail en réseau avec d'autres universités françaises et 70 centres d'examen dans le monde entier.

Contact : foad@u-picardie.fr

## en alternance : travailler en poursuivant ses études

Ce mode de formation performant favorise l'insertion dans le monde du travail (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). L'alternance permet d'obtenir un diplôme et une expérience professionnelle en associant une formation universitaire à des situations pratiques en contexte professionnel.

Contact : alternance@u-picardie.fr

## via une formation courte

Des cycles courts de formation sont régulièrement mis en œuvre en réponse aux besoins exprimés par les entreprises.

Ces formations sont accessibles grâce au droit individuel à la formation (DIF) qui permet aux salariés disposant d'une certaine ancienneté\* dans l'entreprise de bénéficier d'une formation professionnelle suivie pendant ou en dehors du temps de travail.

\* Tout salarié en contrat à durée indéterminée peut bénéficier du droit individuel à la formation, dès lors qu'il dispose d'un an d'ancienneté. A temps partiel, ses droits seront calculés prorata temporis.

\* Tout salarié en contrat à durée déterminée peut également bénéficier du DIF prorata temporis, dans la mesure où il peut justifier de 4 mois de CDD (consécutifs ou non) au cours des 12 derniers mois.

Plus d'infos : <http://travail-emploi.gouv.fr>

Accompagner & valoriser votre carrière : faire le point pour mieux avancer

## La validation des acquis

Il existe deux dispositifs :

- La Validation d'accès à une formation universitaire permet à un candidat d'entrer dans une formation pour laquelle il ne possède pas le titre ou le diplôme requis dans le cadre d'une poursuite ou d'une reprise d'études.

Par exemple, un candidat titulaire d'un DUT et d'une expérience professionnelle, peut être dispensé de la licence pour accéder à un Master.

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de valider tout ou partie d'un diplôme sur la base d'une expérience qu'elle soit salariée ou non.

Contact : vae@u-picardie.fr

## Le bilan de compétences

Il permet de faire le point sur son parcours en analysant ses aptitudes, ses compétences et ses motivations afin de construire un projet de formation ou de préparer une validation des acquis.

Contact : nadia.nassoh@u-picardie.fr

